

## Le Conseil consultatif de votre quartier

### **HOCHE FRIEDLAND**

**mardi 12 février 2019, à 18 h 30**

**Maison de la Vie associative et citoyenne**

**28 rue Laure Diebold**

### ORDRE DU JOUR

#### **1/ Election du bureau du Conseil consultatif de quartier**

#### **2/ Voirie**

- a) Concurrence déloyale : affichages ventes sauvages tapis et autres, mesures préventives et curatives prévues ou à prévoir,
- b) Propreté du quartier (mégots de cigarette, bouteilles en verre...),
- c) Incivilités diverses : trottinettes électriques et vélos sur les trottoirs.

#### **3/ Budget participatif 2017**

Date prévue pour végétalisation du mur du parc Rothschild.

#### **4/ Budget investissement conseil de quartier**

Quelles réalisations ? Propositions dans la salle pour 2019.

#### **5/ Questions diverses.**

La mairie du 8<sup>e</sup> arrondissement a mis en place depuis 2003 sept conseils consultatifs de quartier avec le souci d'en faire des lieux d'écoute, d'information, de dialogue et d'expression destinés au plus grand nombre possible de personnes. Ils sont ainsi ouverts à tous les habitants, mais aussi aux commerçants et aux professions libérales qui y ont leur activité et participent à sa vie quotidienne. Cette ouverture totale est une caractéristique qui est spécifique à notre arrondissement.

Le conseil consultatif de votre quartier se réunit plusieurs fois chaque année. Si vous êtes électeur, vous serez invité par courrier, à participer à tous ceux qui seront convoqués à l'avenir.

#### Qui peut y participer ?

Toute personne majeure qui habite dans le périmètre du quartier concerné ou qui possède dans ce quartier, le siège régulier de son activité commerciale ou libérale. Les réunions sont publiques.

Isabelle de Roulhac  
Référente du Conseil Consultatif de Quartier



**TOUTE L'INFO**  
au 3975\* et  
sur **PARIS.FR**

\*Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe sauf tarif propre à votre opérateur